



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

58. Ancêtres. Prédécesseurs.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

inction; on détermine le sens selon lequel la *conclusion* est liée avec les prémisses, & alors on accorde le *conséquent*; dans le second membre de la distinction, on détermine le sens selon lequel la *conclusion* n'a avec les prémisses aucune liaison, & alors on nie le *conséquent*.

Accorder ou nier le *conséquent*, ce n'est point accorder ou nier la vérité de la *conclusion* prise en soi; c'est accorder ou nier qu'elle ait avec les prémisses une liaison qui autorise à l'en détruire. (B.)

58. ANCÊTRES. PRÉDÉCESSEURS.

Chacun de ces mots désigne ceux à qui l'on succède dans un certain ordre, & c'est la différence de cet ordre qui fait celle de la signification des deux termes. Le premier est relatif à l'ordre naturel: le second, à l'ordre politique ou social. Nous succédons à nos *ancêtres* par voie de génération; leur sang coule dans nos veines. Nous succédons à nos *prédécesseurs* par voie de fait & de substitution; leurs emplois ont passé de leurs mains dans les nôtres.

Les *ancêtres* d'un Roi sont les hommes dont il descend par le sang; ses *prédécesseurs* sont les Rois qui ont occupé le même trône avant lui. Ainsi, les Rois de France depuis Philippe-le-Hardi jusqu'à Henri III, sont les *prédécesseurs* de Henri IV, sans être ses *ancêtres*: les Princes de la Maison de Bourbon, en remontant depuis Antoine, Roi de Navarre, jusqu'à Robert, comte de Clermont en Beauvoisis, fils de S. Louis, sont les *ancêtres* de Henri IV, & non ses *prédécesseurs* sur le trône de France: les Rois de France depuis S. Louis en remontant jusqu'à Hugues Capet, sont ses *prédécesseurs* & ses *ancêtres*. (B.)